

Puy-de-Dôme → Emploi

ÉNERGIE ■ Zoom sur une profession en plein essor : les mesureurs en perméabilité à l'air des bâtiments

Les mesureurs ont le vent en poupe

À compter du 1^{er} janvier 2013, une nouvelle réglementation thermique va imposer un test de mesure en perméabilité de l'air pour toutes les nouvelles constructions. Une aubaine pour les entreprises d'infiltrométrie.

Pierre Peyret
locale@centrefrance.com

« Nous ne sommes que 500 en France, mais à l'horizon 2014, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie souhaiterait que nous soyons près de 2.000. » Patrice Mourgues fait partie des huit seuls mesureurs en perméabilité à l'air des bâtiments de la région. Depuis maintenant près d'un an et demi, il arpente les maisons finies pour dénicher et localiser, in situ, les fuites d'air avant d'en mesurer le débit.

Et si son verdict était, jusqu'à présent, essentiel pour l'obtention du fameux label BBC (bâtiment basse consommation), il va devenir obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2013.

Et pour cause. C'est à cette date que va entrer en vigueur une nouvelle législation, la norme RT 2012. Derrière ce nom de code se cache une réglementation thermique contraignante. « Plus aucun permis de construire ne sera délivré si la maison ne respecte pas cette norme », fait savoir Patrice Mourgues.

Une chance pour les bureaux d'études énergétiques, situés en amont de la construction, mais aussi, en aval, pour ces mesu-



UN INVESTISSEMENT CONSÉQUENT. Portes soufflantes, caméra thermique ou sonde de pression, pour devenir mesureur en perméabilité, l'investissement peut s'avérer lourd. PHOTO HERVÉ CHELLE

reurs dont le passage devient par conséquent obligatoire.

500 € l'intervention

Aujourd'hui, avec R Solutions, son entreprise d'infiltrométrie, Patrice Mourgues effectue en moyenne cinq interventions par semaine. « Je passe une demi-journée sur le terrain, à laquelle il faut rajouter

la rédaction du rapport. » Et à 500 € HT en moyenne l'intervention, l'affaire est rentable. Il s'attend donc à voir arriver de nouveaux confrères. Pour autant, on ne s'improvise pas mesureur. « Il faut déjà avoir une expérience de deux ans dans le bâtiment », explique Patrice Mourgues qui, pour sa

part, a effectué pendant des mois des diagnostics immobiliers.

« Mais surtout, il faut valider une formation agréée par le ministère. » Or, aux examens théoriques et pratiques, il faut ajouter le délai d'attente de près de six mois pour obtenir l'agrément du ministère.

Une formation rigoureuse,

longue et qui a un coût : 3.500 €. Somme à laquelle il faut ajouter tout l'équipement nécessaire pour les interventions. Sonde de pression, porte soufflante, fumigène, thermomanomètre, mais aussi une caméra thermique sont nécessaires. « En tout, il y en a pour 20.000 € », détaille-t-il.

Mais il sait qu'il pourra utiliser ce matériel pour une autre activité en essor : l'audit énergétique, un diagnostic qui permet aux particuliers de savoir comment améliorer la performance énergétique du domicile. ■

➔ **Chaque lundi.** Retrouvez votre page emploi consacrée aux secteurs qui embauchent.

EN SAVOIR PLUS

Réglementation thermique RT 2012

La RT 2012 entre en vigueur au 1^{er} janvier 2013 et vient remplacer la RT 2005. Seules les maisons répondant à cette norme obtiendront leur permis de construire. Il faudra notamment qu'elles consomment moins de 50 kWh/m²/an d'énergie. Ce chiffre peut varier en fonction du type de logement, de la zone climatique ou de l'altitude. De plus, les fuites d'air ou les entrées d'air ne devront pas dépasser 0.6m³/h/m², d'où le passage obligatoire d'un mesureur en perméabilité à l'air une fois la maison finie.

Tests intermédiaires

Les entreprises d'infiltrométrie préconisent cependant d'effectuer un ou plusieurs tests intermédiaires d'étanchéité à l'air avant la fin du chantier pour corriger les défauts de mise en œuvre.

➔ DEMANDEUR DE MOINS DE 25 ANS



Cheikhouna Ngom

24 ans, Châtel-Guyon

Cette semaine, sur le plan de la recherche d'emploi, Cheikhouna n'a malheureusement toujours pas progressé. Ce jeune sénégalais polyglotte (il parle le français, l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol, l'arabe et le sénégalais) n'a reçu aucune réponse à ses candidatures spontanées. Attiré par le tourisme, l'animation et la vente, il a pourtant élargi son domaine de recherche et se dit ouvert à toute proposition, à condition qu'il n'ait pas trop à s'éloigner de la région. Pour autant, il ne perd pas espoir et continue de travailler son code dans l'optique de passer le permis de conduire. « Du coup, j'essaye d'avancer sur mon idée de créer une troupe de danse. Je viens de trouver un ami danseur motivé pour m'accompagner dans ce projet. Il semble d'ailleurs en bonne voie pour trouver un local de répétition. »

Fabrice Mina

➔ FEMME DEMANDEUR D'EMPLOI



Stéphanie Imbert

27 ans, Issoire

Après trois semaines sans contrat, Stéphanie a décroché un petit job, au lycée agricole du Breuil-sur-Couze, par l'intermédiaire de sa maman qui travaille dans l'établissement. « J'ai fait du service et de l'entretien au self, en remplacement d'une personne malade. C'était juste deux heures par jour, pour une semaine. Mais au moins, je bosse. Au niveau moral, cela fait du bien. Quand je me lève le matin, je sais que j'ai quelque chose de concret à faire. » Ce petit contrat lui permet aussi d'accumuler des heures, afin de pouvoir bénéficier, par la suite, d'une remise à niveau en secrétariat comptabilité. « Cela reste mon objectif », relate Stéphanie. « En attendant, cette semaine, j'ai poursuivi mes recherches. J'ai de nouveau fait le tour des agences d'interim, consulté le site de Pôle emploi et du Bon coin. J'ai aussi élargi ma recherche à d'autres sites internet, comme Indeed, dont d'autres demandeurs d'emploi m'ont parlé. » ■

Olivier Choruszko

➔ DEMANDEUR D'EMPLOI SENIOR



Jean-Jacques Faure

52 ans, Néronde-sur-Dore

Jean-Jacques Faure ne reste pas inactif très longtemps. Embauché en CDD à la verrerie O-I dès son licenciement prononcé en janvier, l'ancien de Preciturn était au chômage depuis septembre. Deux mois après, il vient de débiter à la coutellerie Tarreries-Bonjean, au meulage. Sa première semaine a été une sorte de test. Il travaille à nouveau cette semaine dans la coutellerie. « J'ai trouvé mon rythme. Il faut dire que je suis bien accompagné », commente Jean-Jacques Faure. Avant d'entrer à Preciturn, il avait travaillé quelques années aux forges Pinay. « Mais cela n'a rien à voir », indique-t-il. Pendant qu'il découvrait un nouveau métier et une nouvelle entreprise, Jean-Jacques Faure a aussi reçu des nouvelles de Michelin, qui l'a contacté pour des tests psychologiques. Il a aussi envoyé comme prévu sa candidature à ERDF, comme le lui avait suggéré son conseiller à Pôle emploi. ■

Laurent Bernard